Gien Plongée
FFESSM N°27450411

FFESSM
NAGE EN EAU VIVE

DIMANCHE 3 AVRIL 2022

BRIARE-GIEN

SELECTIF REGIONAL CENTRE pour le Championnat de France 2022





Région Centre-Val de Loire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

Comité régional centre FFESSM
FFESSM COMMISSION NAGE EN EAU VIVE

FFESSM COMMISSION NAGE EN EAU VIVE CENTRE

ORGANISÉ PAR L'AS GIEN PLONGÉE ET LA COMMISSION RÉGIONALE CENTRE

Ville de Gien

PARIS 2024

VILLE DE BRIARE

RÉGLEMENT

Il est fait application du règlement national compétition NEV en vigueur.
Puis d'un protocole sanitaire COVID 19 en fonction des directives fédérale et ministériel

Les principales règles à prévoir sont :

- Le Pass Sanitaire, vaccinal, devra être présenté pour les nageurs, entraineurs et accompagnants.
- Port du masque obligatoire à l'intérieur des locaux.
- Distanciation entre les participants,
- Respects des gestes barrières
- Seuls les responsables d'équipes seront autorisés à rentrer pour la confirmation des Inscriptions. Ils devront respecter le circuit de circulation mis en place.
- Registre des personnes présentes à remettre impérativement lors des confirmations d'inscriptions.

Pas de vestiaire, mais toilettes accessibles.

2 jours avant la compétition l'organisateur fera une communication « spécial COVID » pour informer des règles applicables le jour de la compétition.

Inscription

En raison de la situation sanitaire, toutes les pré-inscriptions et documents associés sont à envoyer par mail avant le 26 mars 2022, il n'y aura aucune inscription sur place. Attention toute inscription est due.

Déroulement de l'épreuve

Le déroulement de cette épreuve s'effectue en partenariat entre le Club de l'AS GIEN PLONGEE organisateur et la commission Régionale centre de Nage en Eau Vive.

Afin d'éviter un flux trop important en bord de Loire au départ, des navettes seront disponibles pour vous rendre au départ directement en tenue de nage (besoin à préciser par mail lors de l'envoi de votre inscription). Celles-ci partiront à 9h30 de la place Jean-Jaurès et une boite à clef sera mise à disposition afin de pouvoir laisser les clefs de vos véhicules en sécurité et pouvoir les récupérer à votre arrivée.

- Parcours :

10,0 km sur La Loire entre Briare et Gien. Le sélectif est ouvert aux catégories cadets, juniors, seniors et masters

- Sécurité

Assurée par les plongeurs de l'AS GIEN PLONGEE.

- Assistance en course :

Assurée par les bateaux mis à disposition par l'AS GIEN PLONGEE.

Gien Plongée
FFESSM N°27450411

FFESSM COMMISSION
NAGE EN EAU VIVE
CENTRE

- Accueil : Place Jean JAURES 45500 GIEN (Point 1 sur plan en annexe)

- Confirmation des inscriptions, remise des dossards : (Point 1 sur plan en annexe)

- RDV Place Jean JAURES à Gien. A partir de 8h00 Clôture à 9h20.

Pour la confirmation des inscriptions, seuls les chefs d'équipes équipés d'un masque de protection sanitaire seront autorisés à entrer dans le local pour finalisé, confirmé l'inscription de leurs nageurs engagés, suivit de la remise de leur dossards

- Les frais d'inscription prévus par l'organisateur des compétitions,
- La licence FFESSM 2022 + assurance loisir 1 (minimum) ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.
- Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la Nage en Eau Vive en compétition établi par tout médecin, daté de moins d'1 an, ou de moins de 3 ans, au jour de la compétition et accompagné de l'attestation de renseignement du questionnaire de santé.

  Attention : Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée aux compétiteurs en complément de justificatif.
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

Départ des navettes : 9h30 (du point 1 au point 2 sur plan en annexe)

- Contrôle du matériel

Le contrôle du matériel se fera avant la mise à l'eau.
Le jury de compétition interdira le départ de tout compétiteur présentant un flotteur non conforme au règlement fédéral, jugés dangereux ou inadaptés, ayant échappé au contrôle initial, entraînera systématiquement la disqualification du nageur.

-Briefing : (Point 2 sur plan en annexe)

Le briefing aura lieu à 10h00 à BRIARE au niveau de la ligne de départ.

-Mise à l'eau et départ : (Point 2 sur plan en annexe)

La mise à l'eau est autorisée à partir de 10h10.

Le départ sera donné à 10h30.

-Arrivée de la course et durée de l'épreuve

La ligne d'arrivée se situe en rive droite de GIEN juste en aval du vieux pont de GIEN (voir plan arrivée). La durée de l'épreuve est fixée à 2h00. Au-delà, les arrivées ne seront plus enregistrées et les concurrents encore à l'eau seront invités à monter dans le bateau « balai ».

Remise des récompenses

L'annonce des résultats et la remise des récompenses se feront en plein-air place Jean Jaurès vers 13h20. (Point 1 sur plan en annexe). Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modulés sous réserve du nombre de participants.

Droit à l'image

Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces photos et vidéos, merci de nous le faire savoir, votre visage sera flouté. Vous avez la possibilité de nous faire part de votre choix en le signalant sur la fiche d'inscription.

INSCRIPTION COMPÉTITION

Gien Plongée
FFESSM N°27450411

Désignation :	Sélectif régional de course en ligne
ÉPREUVE Date / LIEU:	3 AVRIL 2022 Briare - Gien
Catégories :	Cadets / Juniors / Séniors/ Masters

Comité régional centre FFESSM
FFESSM COMMISSION NAGE EN EAU VIVE

COORDONNEES CLUB

NOM .....

n° d'affiliation .....

coordonnées (adresse, téléphone)

.....

.....

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV

NOM .....

tél. .....

e-mail .....

signature

CHEF D'EQUIPE* : ☐ Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : ..... Prénom : ..... Tél. : .....

** Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.*

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante : ☐

	NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	⇩
1							☐
2							☐
3							☐
	Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.						
4							☐
5							☐
6							☐
7							☐
8							☐
9							☐
10							☐
11							☐
12							☐
13							☐
14							☐

Personne à disposition de l'organisation : NOM ..... PRENOM ..... JF1 : ☐ oui - ☐ non ☐

Autre(s) personne(s) : ..... ☐

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Les frais d'inscription par compétiteurs s'élèvent à 10 euros x .....€
Toute inscription faite est due et ne sera effective qu'après règlement.

Les chèques seront à établir à l'ordre de L'AS GIEN Plongée et à remettre le jour de la confirmation.
Le formulaire et tous les documents demandés sont à envoyer par mail avant le 26 mars 2022 à :
Contacts : Beaufils Julien TEL : 06 45 28 60 34 Mail : gienplongee@gmail.com
Copie à :

SELECTIF REGIONAL CENTRE
Course en ligne classe I-II
BRIARE -GIEN

COMITE D'ORGANISATION :

Organisateur :	AS GIEN PLONGEE
Juge départ & arrivé :	BOURBON Joël
Secrétaire à l'arrivé	CUSSAT BLANC Michel – DEFOSSE Isabelle - CHOLOUX Pascale
Secrétaires :	BONNEY Emmanuelle – ROUSSEAU Bertrand
Contrôleur matériel :	BEAUFILS Julien – DEAT Pascal
Responsable matériel :	FINET Dominique
Délégué fédéral :	MIGEONT Romain

COMITE DE COURSE :

Directeur de course :	BOURBON Joël
Responsable sécurité :	DUVET Nicolas
Responsable chronométrage :	WURSTHORN Francis
Responsable informatique :	WURSTHORN Francis

COMITE DE COMPETITION :

Organisateur :	AS GIEN PLONGEE
Président de la CR NEV :	BOURBON Joël
Directeur de course :	BOURBON Joël
Représentant des compétiteurs :	élu par les compétiteurs

JURY DE COMPETITION :

Président de la CR NEV :	BOURBON Joël
Chargé de mission compétition :	MIGEON Romain
Directeur de course :	BOURBON Joël
Représentant des compétiteurs :	élu par les compétiteurs
Responsable chronométrage :	WURSTHORN Francis

http://www.ffessm.fr

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

❑ Type : Course en ligne

Genre de manifestation : Course en ligne

Lieu : BRIARE-GIEN Date : DIMANCHE 3 AVRIL 2022

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ……..

Domicilié au……..

Agissant en qualité de : ❑ Père ❑ Mère ❑ Responsable légal ou tuteur

Autorise : ❑ mon fils ……

❑ ma fille……..

❑ l'enfant……

Né(e) le …… à ……

À participer à la manifestation citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable le 03/04/2022

Fait à…… le……

SIGNATURE du représentant légal :

http://www.ffessm.fr

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRELEVEMENT NECESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTROLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné(e) _____
représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom et Prénom : _____

Né(e) le : _____

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur : _____

Attestation établie le _____ A _____

Signature du représentant légal :

(*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

Lors du contrôle anti-dopage une pièce d'identité vous sera demandée. Si le compétiteur n'est pas en mesure de fournir cette dernière, cela sera considéré comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

REGISTRE DES PERSONNES PRÉSENTES

Fiche à remettre lors de la confirmation des inscriptions
Compétiteurs & Accompagnants, Adultes ou Enfants

Lieu : BRIARE-GIEN - Date : 03 / 04 / 2022

En remplissant le présent registre, je certifie avoir conscience des risques liés à la pratique de la compétition et ne pas présenter de symptômes du COVID-19.

Club :

Référent COVID club :

	NOMS	Prénoms	N° de Téléphone
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

http://www.ffessm.fr

PLAN

GIEN 45500

-**POINT 1 : Quai Lenoir 45500 GIEN** Parking VL / Confirmation inscription / Départ navette / Collation arrivée / Résultats

-POINT 3 : Arrivée en aval du « VIEUX PONT DE GIEN », première arche rive droite. **-**

POINT 4 : Sortie de l'eau par escalier

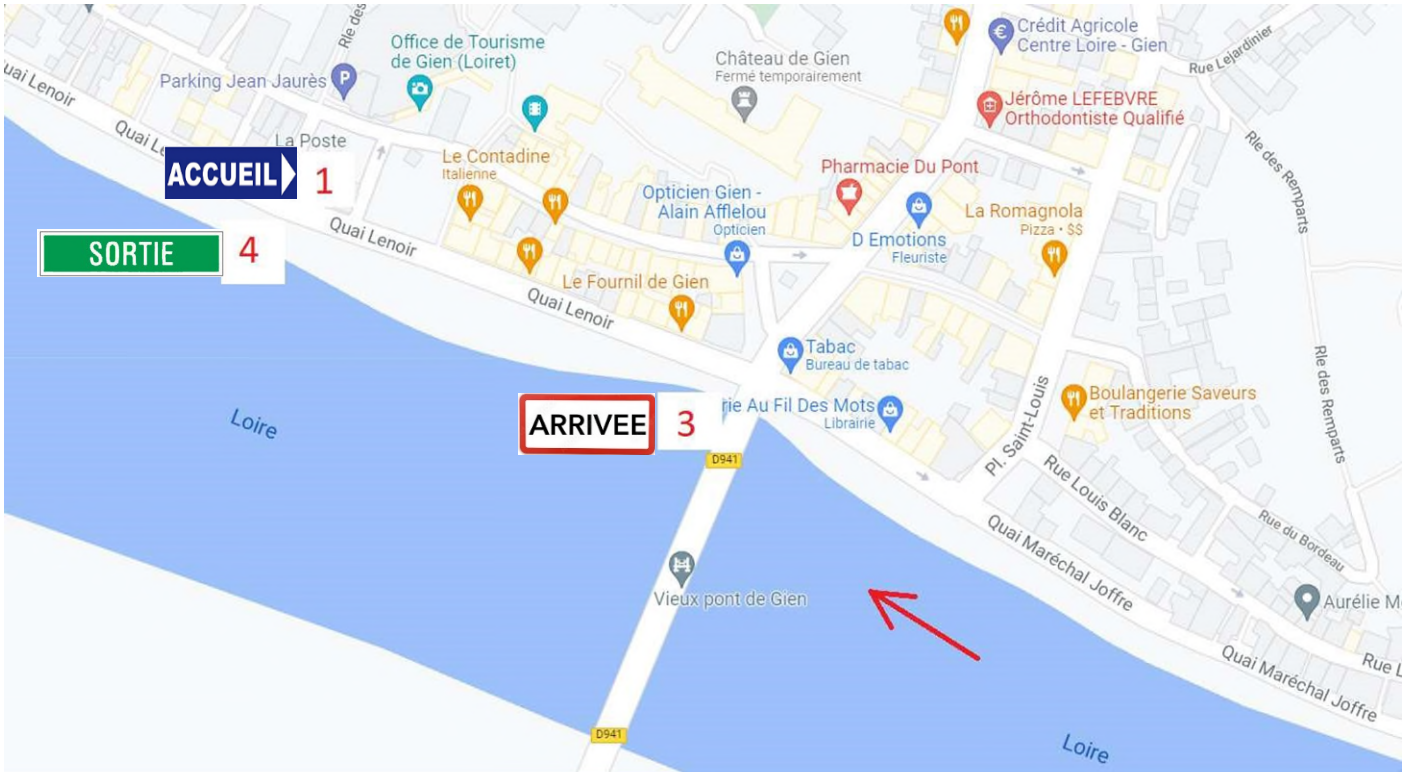

Ville de Gien

Centre-Val de Loire

PLAN

BRIARE 45250

-**POINT 2 : Bord de Loire 45250 BRIARE** Briefing / Contrôle matériel / Mise à l'eau / Départ

-POINT 5 : Rue du champ 45250 BRIARE Parking VL

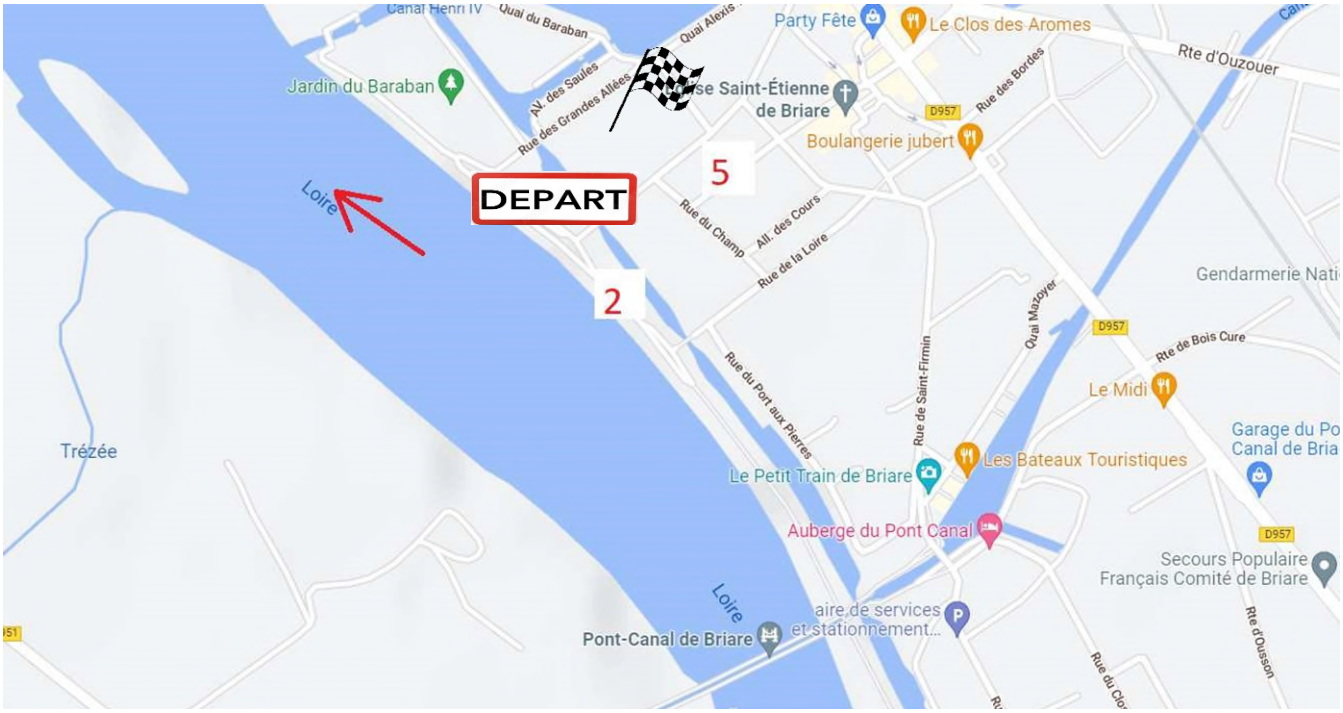

VILLE DE BRIARE

HÉBERGEMENTS

Hébergements sur Gien *:*

-Camping touristique de Gien

1 rue des Iris 45500 POILLY-LEZ-GIEN

02.38.67.12.50.

https://www.camping-gien.com

Hébergement sur Briare

-Camping Le Martinet

Val du Martinet 45250 BRIARE

02.38.31.24.50.

http://www.entreprisefrery.com/camping-les-martinets/

Ville de Gien

VILLE DE BRIARE